

Extrait conforme du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de L'Ascension, tenue le 10 juillet 2023, à laquelle étaient présents les conseillères et conseillers suivants: M. Yves Leduc, Mme Marie-Claude Bélanger, Mme Danièle Tremblay, M. Guy Gauthier, M. Raynald Stockless et Mme Annie Chevalier, et siégeant sous la présidence du maire, M. Jacques Allard.

Était aussi présent à cette séance, la directrice générale adjointe et greffière trésorière adjointe, madame Léonne Bergeron.

### **RÉSOLUTION 2023-07-137**

#### **SOUMISSION POUR L'ÉMISSION DE BILLETS - FINANCEMENT DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 2021-525 ET REFINANCEMENT DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT NUMÉRO 2000-355 ET 2007-416**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de L'Ascension a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 17 juillet 2023, au montant de 895 700 \$;

CONSIDÉRANT qu'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

78 700 \$	5,65000 %	2024
83 000 \$	5,50000 %	2025
87 400 \$	5,25000 %	2026
92 200 \$	5,15000 %	2027
554 400 \$	5,05000 %	2028

Prix : 98,80000

Coût réel : 5,44763 %

2 - CAISSE DESJARDINS DE LA ROUGE

78 700 \$	5,52000 %	2024
83 000 \$	5,52000 %	2025
87 400 \$	5,52000 %	2026
92 200 \$	5,52000 %	2027
554 400 \$	5,52000 %	2028

Prix : 100,00000

Coût réel : 5,52000 %

3 - BANQUE ROYALE DU CANADA

78 700 \$	5,65000 %	2024
83 000 \$	5,65000 %	2025
87 400 \$	5,65000 %	2026
92 200 \$	5,65000 %	2027
554 400 \$	5,65000 %	2028

Prix : 100,00000

Coût réel : 5,65000 %

CONSIDÉRANT que le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. est la plus avantageuse;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Marie-Claude Bélanger et résolu :

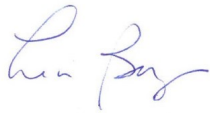
QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Municipalité de L'Ascension accepte l'offre qui lui est faite de FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. pour son emprunt par billets en date du 17 juillet 2023 au montant de 895 700 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunts numéro 2000-355, 2007-416 et 2021-525. Ces billets sont émis au prix de 98,80000 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série cinq (5) ans;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES**

COPIE CERTIFIÉE CONFORME,  
Donné à L'Ascension, ce 11 juillet 2023



Léonne Bergeron  
Directrice générale adjointe et  
Greffière trésorière adjointe

*Veillez noter que le procès-verbal dont cette résolution est extraite, est sujet à approbation du conseil municipal à une prochaine séance*